

## PRÉLIMINAIRES

### 20-03.01 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Mesdames Anna-Lisa Cone, Laura Lebel, Janice Lemoignan, Joanie Dubé, Karine Whitty et Jocelynn Meadows; messieurs Raymond Lacroix (président), Pierre-Luc Michaud, Ghislain Deland, Gino Pelletier, Karim Ait Yahia, Alain Dion, Robin Lavoie, Guillaume Baril et François Dornier.

**Absences motivées :** mesdames Ting Zhang et Emma Francoeur; messieurs Michel Pineault et Serge Guay.

**Ont également assisté :** mesdames Marie-Josée Ross (secrétaire d'assemblée) et Mélanie Leblanc.

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.

Monsieur Raymond Lacroix, président, souhaite la bienvenue aux membres. Il revient brièvement sur la première rencontre pré-conseil d'administration qui a eu lieu immédiatement avant la présente séance et invite à nouveau les membres à soumettre des propositions de sujets à aborder lors d'une prochaine rencontre.

### 20-03.02 – EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

- .01 – Vérification des présences
- .02 – Examen de l'ordre du jour
- .03 – Procès-verbal de la 1<sup>re</sup> (20-01) assemblée du conseil d'administration : *pour adoption*
- .04 – Procès-verbaux de la 14<sup>e</sup> (19-14) réunion 2019 et 1<sup>re</sup> (20-01) réunion 2020 du comité exécutif : *pour information*
- .05 – Procès-verbaux des 1<sup>re</sup> (20-01) et 2<sup>e</sup> (20-02) réunions de la commission des études : pour information
- .06 – Période de questions (information, correspondance, communications)
- .07 – Budget de fonctionnement 2019-2020 révisé : *pour adoption*
- .08 – État d'avancement du plan d'action pour l'application des recommandations du Vérificateur général du Québec – Conclusions du VGQ : *pour information*
- .09 – Cégep - Modifications aux grilles de cours des programmes – Cohorte 2020-2023 : *pour adoption*
- .10 – Cégep - Calendrier scolaire 2020-2021 et 2021-2022 : *pour adoption*
- .11 – Modification à la politique pour un environnement sans fumée, sans cannabis et sans stupéfiant (catégorie B-10 du Cahier de gestion) : *pour adoption*
- .12 – Remerciements aux Commissaires : *pour adoption*

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, demande d'amender le point .10 pour présenter le calendrier scolaire 2020-2021 du Centre matapédien d'études collégiales (CMEC).

Il est PROPOSÉ par madame Joanie Dubé, APPUYÉ par monsieur Kari, Ait Yahia et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est modifié.

### 20-03.03 – PROCÈS-VERBAL DE LA 1<sup>RE</sup> (20-01) ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### a) Adoption

Il est PROPOSÉ par madame Janice Lemoignan APPUYÉ par monsieur Gino Pelletier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le procès-verbal de la première (20-01) assemblée de l'année 2020 soit adopté tel qu'il est présenté.

#### b) Suites

Aucune suite n'est donnée.

### 20-03.04 – PROCÈS-VERBAUX DE LA QUATORZIÈME 14<sup>E</sup> (19-14) RÉUNION 2019 ET DE LA 1<sup>RE</sup> (20-01) RÉUNION DE L'ANNÉE 2020 DU COMITÉ EXÉCUTIF

Les documents sont déposés pour information.

20-03.05 – PROCÈS-VERBAUX DES 1<sup>RE</sup> (20-01) ET 2<sup>E</sup> (20-02) RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

Les documents sont déposés pour information.

20-03.06 – PÉRIODE DE QUESTIONS (INFORMATION, CORRESPONDANCE, COMMUNICATIONS)

a) Rapport sur l'application de la politique sans fumée au Collège de Rimouski

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point et instruit l'assemblée à savoir que conformément à la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme* (RLRQ., c. L-6.2) le rapport est déposé pour information.

En réponse à une question concernant les billets d'infractions remis aux contrevenants, monsieur Dornier mentionne que le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a exprimé son étonnement relativement au fait qu'à ce jour, le collège n'a donné aucune contravention. À ce propos, il explique que les usagers du Collège respectent la *Politique sans fumée* et qu'il n'y a donc pas lieu d'intervenir. Il précise également que des agents sont accrédités et formés pour prendre les actions nécessaires au besoin. Pour conclure, il propose de faire un suivi à ce sujet lors d'une prochaine rencontre pré-conseil d'administration.

b) Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, demande la parole afin d'apporter un complément d'information au point CA 20-01.06b de la séance du 28 janvier dernier. Elle dépose, séance tenante, le document faisant état de l'évolution des effectifs étudiants et explique que ce nouveau tableau contient les données officielles (recueillies après la date limite pour les abandons de cours) de la rentrée Hiver 2020.

Madame Meadows souligne que même si les inscriptions sont légèrement à la hausse, des efforts supplémentaires doivent être faits pour recruter la clientèle étudiante du Collège tant à l'extérieur de la région qu'à l'international. Elle précise que la Direction des études s'affaire à mettre en place des incitatifs à cet effet. Monsieur Dornier ajoute que la mise en valeur de l'Expérience étudiante au Collège de Rimouski pourrait contribuer de façon significative au recrutement d'étudiantes et d'étudiants.

## ADMINISTRATION

20-03.07 – BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019-2020 RÉVISÉ : *POUR ADOPTION*

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point et apporte quelques précisions en regard du document déposé.

Conformément à l'article 26.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, le Collège doit transmettre au Ministère, au plus tard le 30 septembre, son budget annuel.

Les états financiers du Collège déposés l'automne dernier ont indiqué un déficit non planifié de 538 091 \$. Cette somme s'est ajoutée à la dette cumulée et a déstabilisé le plan de redressement adopté à l'automne 2015 (CA 15-02.07).

Dans un tel contexte, il est primordial de prendre les mesures nécessaires afin de maintenir, autant que possible, notre capacité de se conformer à notre plan de redressement et ainsi rectifier les finances du collège dans les délais prévus.

À cette fin, un budget de fonctionnement révisé pour l'année financière 2019-2020 est présenté.

CONSIDÉRANT le contexte évolutif et parfois imprévisible des dépenses liées au budget de fonctionnement du Collège;

CONSIDÉRANT la volonté du Collège de respecter le plan de redressement adopté à l'automne 2015 (CA 15-05.07);

CONSIDÉRANT la nécessité d'atténuer dès maintenant l'effet du déficit;

CONSIDÉRANT les observations et commentaires du comité de vérification du 24 février 2020;

CONSIDÉRANT l'approbation par le comité de vérification, du budget de fonctionnement révisé 2019-2020;

Il est PROPOSÉ par madame Laura Lebel, APPUYÉ par monsieur Pierre-Luc Michaud et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le budget de fonctionnement révisé 2019-2020.

**20-03.08 – ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ACTION POUR L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC – CONCLUSIONS DU VGQ : POUR INFORMATION**

Monsieur François Dornier, directeur général, commente le document déposé séance tenante.

**20-03.09 – CÉGEP / MODIFICATIONS AUX GRILLES DE COURS DES PROGRAMMES – COHORTE 2020-2023 : POUR ADOPTION**

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente le point.

Chaque année, des modifications aux grilles de cours des programmes sont demandées. Ces modifications sont apportées pour diverses raisons, entre autres d'ordre pédagogique ou pour répondre aux besoins des universités ou du marché du travail. Cette année, des modifications ont été demandées dans les programmes suivants :

142.A0	Technologie de radiodiagnostic
241.D0	Technologie de mécanique industrielle
410.B0-D0	Techniques administratives
510.A0	Arts visuels
190.B0	Technologie forestière
221.C0	Technologie en génie du bâtiment

De façon générale, ces modifications visent à assurer un meilleur cheminement scolaire des étudiantes et des étudiants, à mieux harmoniser les apprentissages entre les trimestres, à mieux répondre aux besoins du marché du travail ou encore à équilibrer les tâches départementales entre les trimestres. Cependant, dans les programmes de Technologie forestière et Technologie en génie du bâtiment, il s'agit de modifications mineures pour officialiser la démarche.

CONSIDÉRANT que les grilles de cours reflètent les modifications apportées aux programmes;

CONSIDÉRANT que les grilles de cours permettent un cheminement harmonieux pour l'étudiante ou l'étudiant;

CONSIDÉRANT que les grilles de cours ont été discutées en comité de programme et en Régie des études;

CONSIDÉRANT que ces propositions ont fait l'objet d'analyse par le comité de révision des grilles composé des spécialistes de contenu du Service de la qualité de l'enseignement et des programmes (SQEP) et du Service à l'enseignement et aide à la réussite (SEAR);

Il est PROPOSÉ par monsieur Karim Ait Yahia, APPUYÉ par madame Anna-Lisa Cone et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les grilles révisées des programmes 142.A0 Technologie de radiodiagnostic, 241.D0 Technologie de mécanique industrielle, 410.B0-D0 Techniques administratives, 510.A0 Arts visuels, 190.B0 Technologie forestière et 221.C0 Technologie en génie du bâtiment, et ce, telles qu'elles sont présentées.

**20-03.10 – CÉGEP DE RIMOUSKI / CALENDRIERS SCOLAIRES 2020-2021 ET 2021-2022 : POUR ADOPTION**

Monsieur Raymond Lacroix rappelle que le point a été amendé en début de rencontre et invite madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, à le présenter.

On remarque que les calendriers présentés comportent des coquilles. Madame Meadows propose de procéder quand même à l'adoption de ceux-ci puisque les coquilles relevées n'ont pas d'incidence sur le déroulement desdits calendriers et s'engage à présenter les calendriers amendés lors de la prochaine séance. Sa proposition est acceptée par l'assemblée.

Au printemps de chaque année, le conseil d'administration doit approuver et présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un calendrier scolaire qui précise le déroulement des activités pédagogiques pour la prochaine année scolaire à l'enseignement régulier au Cégep de Rimouski.

Le nouveau Régime des études collégiales précise que le Collège doit organiser, au cours de l'année scolaire, au moins deux trimestres comportant chacun un minimum de 82 jours consacrés aux cours et à l'évaluation.

CONSIDÉRANT les résultats des consultations effectuées;

CONSIDÉRANT les exigences du Régime des études collégiales relativement à l'élaboration du calendrier scolaire;

CONSIDÉRANT les recommandations de la rencontre Cégep/Syndicat (RCS);

Il est PROPOSÉ par monsieur Gino Pelletier, APPUYÉ par madame Janice Lemoignan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les calendriers scolaires 2020-2021 et 2021-2022 du Cégep de Rimouski tel qu'ils seront amendés.

Madame Meadows dépose, séance tenante, le projet de résolution ainsi que le calendrier scolaire 2020-2021.

Il est PROPOSÉ par monsieur Karim Ait Yahia, APPUYÉ par monsieur Gino Pelletier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le calendrier scolaire 2020-2021 du CMEC tel qu'il est présenté

**20-03.11 – MODIFICATION À LA POLITIQUE POUR UN ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE, SANS CANNABIS ET SANS STUPÉFIANT (CATÉGORIE B- 10 DU CAHIER DE GESTION) : POUR ADOPTION**

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

En mai 2019, le Collège de Rimouski a révisé sa Politique de lutte contre le tabagisme (Catégorie B-10 du Cahier de gestion) afin de l'adapter aux nouvelles exigences légales en matière de cannabis et d'y inclure toute autre forme de stupéfiant. Par souci de concordance, elle a été renommée Politique pour un environnement sans fumée, sans cannabis et sans stupéfiant.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2019, l'Assemblée nationale du Québec sanctionnait la Loi resserrant l'encadrement du cannabis ce qui a eu pour effet de venir modifier la Loi encadrant le cannabis notamment concernant la hausse de l'âge légal et l'usage du cannabis dans les lieux publics.

Le Collège a donc pris l'initiative d'actualiser sa politique pour de répondre aux nouvelles exigences de la Loi encadrant le cannabis.

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski doit se conformer aux nouvelles exigences de la Loi encadrant le cannabis;

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski désire offrir un environnement exempt de fumée, promouvoir le non-tabagisme et proscrire la consommation et le trafic de produits du cannabis et de toute autre forme de stupéfiant sur toutes ses propriétés ;

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski souhaite promouvoir un environnement favorisant la qualité de vie, dont la salubrité de l'air et des lieux, de même que des comportements cohérents et empreints de civilité;

Il est PROPOSÉ par monsieur Pierre-Luc Michaud, APPUYÉ par monsieur Ghislain Deland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la Politique pour un environnement sans fumée, sans cannabis et sans stupéfiant du Collège de Rimouski telle qu'elle est présentée.

**20-03.12 – REMERCIEMENTS AUX COMMISSAIRES : POUR ADOPTION**

Monsieur Raymond Lacroix, président du conseil d'administration, présente le point.

Le 6 février dernier, le gouvernement adoptait le projet de loi 40 destiné notamment à modifier l'organisation et la gouvernance scolaire et abolissant par le fait même, les postes de commissaires des commissions scolaires.

Au fil des années, le conseil d'administration du Collège de Rimouski a eu le privilège de compter parmi ses membres, des commissaires de la Commission scolaire des Phares.

CONSIDÉRANT leur implication des dernières années dans le réseau scolaire;

CONSIDÉRANT la rigueur et le dévouement dont ils ont fait preuve tout au long de leur mandat au conseil d'administration;

CONSIDÉRANT leur intérêt et leur apport permettant l'avancement continu des dossiers du Collège;

Il est PROPOSÉ par madame Laura Lebel, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de remercier chaleureusement et sincèrement les commissaires ayant siégé au conseil d'administration du Collège.

## AFFAIRES DIVERSES

### 20-03.13 – RENCONTRE PRÉ-CONSEIL D'ADMINISTRATION : *POUR INFORMATION*

Monsieur Raymond Lacroix, président du conseil, informe les membres que les sujets qui suivent feront l'objet d'un échange lors de la prochaine rencontre pré-conseil d'administration du 7 avril prochain, soit : Le **Forum** des **PCA** qui regroupe les présidents et les présidentes ainsi que les vice-présidents et les vice-présidentes de conseil d'administration des 48 collèges publics du Québec et un retour sur la synthèse du Lac-à-l'épaulé du 23 novembre 2019

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par madame Laura Lebel, APPUYÉ par monsieur Pierre-Luc Michaud et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée.

La séance est levée à 19 h 35

---

président

---

secrétaire d'assemblée